

Chronique chinoise

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 921

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Propos aberrants

Je ne déteste pas trouver des propos aberrants (selon moi!) chez ces Messieurs-Dames de «l'autre bord». Par exemple, les déclarations de M. le conseiller d'Etat Leuba, parlant de l'affaire Paschoud et appelant Voltaire à la rescousse. Un moment, je me suis demandé si Voltaire avait pris le parti des juges de Toulouse — estimant qu'ils avaient bien le droit d'exprimer leur avis, et que la tolérance commandait de... — et non pas de Calas!

En revanche, quand ce sont des gens de «mon» bord qui s'expriment et me paraissent dire des énormités, j'aime beaucoup moins! Et par exemple, certains écrits sur les Tsiganes. Le livre de Madame Mariella Mehr — *Age de pierre* — chez Aubier. Un article paru dans *Libération*, en date du 2 avril 1988, me l'avait signalé, par la plume d'un certain Jacques Maigne: *Voyage dans un cauchemar tzigane: Par une association néo-fasciste, de 1926 à 1968, 619 enfants jenischs enlevés en Suisse: «On est en 1926, et un an plus tôt, les autorités suisses, dans la foulée des allemandes (précédant les allemandes?) ont fermé leurs frontières aux «voyageurs»... J'ai acheté: troisième paragraphe de la prière d'insérer, au dos du livre: Age de pierre est un témoignage accablant (...) qui s'insurge contre le rôle joué par une association suisse: Enfants de la Grand-Route qui, jusqu'en 1972, a enlevé plus de 600 enfants à leurs parents nomades pour leur donner une autre éducation et les greffer dans un milieu sain.*

L'horreur!

Malheureusement, le premier paragraphe écrit ceci: *Mariella Mehr est séparée de sa mère schizophrène dès son plus jeune âge après que celle-ci eut, à deux reprises, voulu la tuer.*

Il faut être imbécile pour écrire de telles lignes! Car enfin, personnellement, je ne vois pas ce qu'on peut faire d'une fillette que sa mère essaie d'étrangler, sinon l'enlever à cette mère...

Qu'on me comprenne bien:

1. je suis entièrement acquis à la cause des enfants tsiganes;
2. je n'en ai pas au livre de Mariella

Mehr, qui est fort bien écrit, et qui, au-delà du témoignage, me paraît être une œuvre littéraire de valeur.

J'en ai à ceux qui ruinent la cause qu'ils prétendent défendre en disant n'importe quoi.

Dieu merci, sur le même sujet, *Les Tsiganes suisses — La marche vers la reconnaissance*, de Sylvia Thodé-Studer (Editions Réalités sociales, Lausanne, 1987). C'est une étude fort documentée, issue d'un mémoire de licence sou-

tenu à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, fort bien menée, qui présente tour à tour les Jenisch, les nomades et leur environnement et les nomades et la Suisse, pour terminer par un chapitre intitulé: *Pro Juventute sur la sellette.*

Tout au plus reprocherais-je à la préface, par ailleurs remarquable, de Jean-Claude Wagnières, de mêler deux choses — erreur selon moi *tactique*: le problème des réfugiés que nous avons refoulés et continuons de refouler; et celui des enfants tsiganes, que bien loin de refouler, nous avons tendance à interner. Mais il est bien vrai que l'esprit est le même. ■

CHRONIQUE CHINOISE

One is beautiful

Catherine Dubuis et Jean-Luc Seylaz, collaborateurs et amis de *Domaine public*, sont en Chine pour six mois. L'occasion de petites chroniques sur les sujets les plus divers, mais qui entrent dans les préoccupations de DP. Nous commençons donc avec la démographie, abordée sous l'angle de la limitation des naissances.

On sait qu'en Chine une véritable politique de contrôle des naissances s'amorce entre les années 1971 et 1974, pour s'intensifier dès 1979. Le mot d'ordre est alors «un couple, un enfant», mot d'ordre assorti de primes et de rations alimentaires supplémentaires pour l'enfant unique, tandis que des sanctions (suppression des rations et des garanties d'accès aux crèches et écoles) frappent les suivants.

Dans le *China Daily* du 29 août 1988, je relève un article intitulé «*Les enfants uniques sont plus beaux et plus intelligents*». L'article s'applique à démontrer que l'enfant unique se développe mieux, physiquement et intellectuellement, que les enfants dotés de frères et sœurs. S'appuyant sur les récents résultats de recherches commencées en 1981, l'auteur souligne que, dans «*certaines régions*», 80% des enfants uniques sont plus grands et 90% plus lourds que les enfants avec frères et sœurs et que, «*de manière générale*», les enfants uniques sont plus intelligents, constatation faite sur la base de tests de QI effec-

tués auprès de 73 enfants du même âge, dans un jardin d'enfants de la province du Jiangsu.

On voit comment des conclusions générales sont tirées de chiffres minuscules (septante-trois enfants!) et comment on se contente de vagues formules («*certaines régions*», «*de manière générale*»), dans le but évident d'encourager les couples à n'avoir pas plus d'un enfant: caution de la statistique apportée à une politique des naissances.

L'article mentionne par ailleurs que les conditions d'éducation de l'enfant unique sont particulièrement bonnes, et qu'elles contribuent à former des enfants en meilleure santé et plus éveillés. En effet, beaucoup d'entre eux sont de petits rois au sein de leur famille, choyés par une foule de parents. Je les ai vus, ces trésors uniques, que l'on transporte à vélo, sur le dos, dans les bras, dormant, hurlant, souriant, gigotant, la tête rasée pour avoir plus frais l'été, le petit pantalon fendu sur leurs fesses nues, ce sont les nouveaux empereurs de la Chine.

Catherine Dubuis